

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1344

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La chaîne du savoir n'est pas celle de la valeur ajoutée

Par **Gérald Berthoud**, professeur d'anthropologie à l'Université de Lausanne

La publication d'un rapport sur l'importance des nouvelles technologies de la communication, commandité par le Conseil fédéral, incite Gérald Berthoud à s'interroger sur le rapport entre l'université et le marché.

NOMBRE DE RESPONSABLES technologiques, économiques et politiques, avec un optimisme plus ou moins marqué, annoncent l'avènement de la « société de l'information », grâce à la « révolution » – terme devenu incantatoire – produite par les « nouvelles technologies de l'information et de la communication ». Révolution qui se caractériserait, entre autres, par l'accessibilité universelle de l'information, grâce à la généralisation des réseaux numérisés, constitutifs d'espaces sociaux, économiques et politiques virtualisés. À suivre certains, même la carte et l'écran, en dehors d'une sphère privée très limitée, pourraient constituer les seules médiations pour unir et séparer les individus.

Sur la base d'un rapport...

Expression mobilisatrice, la « société de l'information » en vient à cristalliser tous les espoirs pour un avenir libérateur. Du même coup apparaît la place centrale des sciences et des techniques – tout au moins celles qui sont jugées prometteuses pour le développement économique – dans leurs relations toujours plus étroites avec l'univers économique.

Nulle surprise alors que les gouvernements des pays les plus riches se préoccupent de la mise en place d'une telle société. Ils en viennent, entre autres, à diffuser des rapports, dont l'objectif est de préparer l'opinion publique aux transformations en cours.

La Suisse n'échappe pas à un tel mouvement. Ainsi le Groupe de réflexion, mis en place par le Conseil fédéral en 1996, en vue de réfléchir, bien après les États-Unis, l'Union européenne et quelques autres pays, sur l'importance croissante

des nouvelles technologies de l'information et de la communication, a rendu public son rapport final.

On y apprend que: «[...] les universités et les hautes écoles spécialisées, placées dans une situation de concurrence en matière de formation, vont, à l'avenir, adopter un point de vue de plus en plus commercial en proposant leurs services, leurs diplômes et les résultats de leurs recherches». C'est-à-dire que toutes les hautes écoles «doivent être intégrées à la chaîne de création de valeur ajoutée et offrir de plus en plus souvent leurs services selon des critères économiques».

Inutile d'insister sur la puissance idéologique du modèle marchand, qui renvoie à toute une tradition dominante, celle qui imagine que le marché pourrait être le régulateur de toute la société, en imposant sa logique instrumentale à toutes les activités sociales.

Avec un tel impératif mercantile, les universités se doivent de légitimer leur existence même, en subordonnant leurs objectifs propres à la réalité comptable du marché.

Le savoir universitaire n'est pas une marchandise

À des degrés variables sans doute, mais pour combien de temps encore, les savoirs universitaires semblent moins préoccupés par la possibilité d'être vendables, sous une forme ou une autre, que par la quête de la vérité. La concurrence, dans les limites étroites du credo propre au libéralisme économique, devrait fournir la clé de l'excellence.

Aujourd'hui, comme jamais auparavant, les activités de création et de transmission des savoirs dans les universités semblent de plus en plus contenues dans le champ limité du savoir-marchandise. Conformément aux exigences de la « rationalité économique », un tel savoir devrait avoir un prix résultant d'une dynamique extra-universitaire de l'offre et de la demande. Tous les savoirs universitaires peuvent ainsi être hiérarchisés, grâce à un tel dénominateur commun.

L'inventaire des enseignements et des recherches qui pourraient s'adapter à une telle exigence est assez facile à établir. Nombre de domaines en sciences

humaines et sociales, en particulier, seraient ainsi condamnés à disparaître, ou tout au moins, soumis à une marginalisation poussée. Bien sûr, soucieux de sa visibilité, un professeur peut toujours ajuster ses activités de recherche en les orientant vers des domaines dont le financement est bien assuré.

Encourager l'imagination

Mais que l'on ne s'y trompe pas. Ne pas accepter de soumettre l'université à la logique comptable du marché ne signifie nullement l'enfermement dans une sphère académique éthérée, ou la fuite en avant dans l'utilitarisme vénal ambiant.

L'université, dans son ensemble, doit être un lieu de création, de réflexions fondamentales et de débats. Un lieu où la critique et l'imagination sont non seulement tolérées mais encouragées. Elle doit ainsi assurer l'élaboration et la transmission de savoirs, qui ne se mesurent pas à l'aune du rendement, mais qui se fondent sur une argumentation exigeante, comme preuve tangible de la liberté et de la responsabilité scientifiques et morales. ■

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)
Rédaction:
Claude Pahud (*cp*), Géraldine Savary (*gs*)
Ont collaboré à ce numéro:
Gérard Escher (*ge*)
André Gavillet (*ag*)
Jacques Guyaz (*gj*)
Pierre Imhof (*pi*)
Yvette Jaggi (*yj*)
Charles-F. Pochon (*cfp*)
Forum: Gérald Berthoud
Composition et maquette:
Françoise Gavillet, Claude Pahud,
Géraldine Savary
Secrétariat: Murielle Gay-Crosier
Administrateur délégué: Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Abonnement annuel: 85 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021 / 312 69 10
Télécopie: 021 / 312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9